

# *L'ECHO DU LIGNON*



**BULLETIN MUNICIPAL**

**JUILLET 1998 - N° 7**

## SOMMAIRE

<b>Mot du maire</b>	<b>p 1</b>
<b>Comptes-rendus Conseil</b>	<b>p 2</b>
<b>Finances</b>	<b>p 10</b>
<b>La vie des Associations</b>	<b>p 14</b>
<b>Nouvelle Locales</b>	<b>p 17</b>
<b>Savez-Vous Que ?</b>	<b>p 20</b>
<b>Mémento Pratique</b>	<b>p 22</b>

## LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Lors de la parution de nos précédents bulletins municipaux je vous informais de l'évolution des travaux de la Mairie : qu'en est-il à ce jour ?

- ◆ Le gros œuvre est achevé : murs enduits, toiture, fenêtres et volets.
- ◆ L'aménagement intérieur est en cours : carrelage, peinture, mobilier.
- ◆ Le parking et les abords sont en cours de réalisation.
- ◆ L'accès au nouveau bâtiment nécessite la modification du virage de la D 113, travaux qui seront réalisés à l'automne.

Les services de la Mairie s'installeront dans le nouveau bâtiment courant septembre. L'information sera diffusée par voie de presse et affichage.

Vous avez sans doute remarqué la création des massifs de la Place du 19 Mars qui remplacent les jardinières (ces dernières ont été réparties en différents points du Bourg). Ces bordures sont composées d'arbustes variés dans leur forme et leur floraison et complétées par un fleurissement estival. Un arrosage intégré permet au gazon et aux plantations de ne pas souffrir de la sécheresse.

La commune poursuivant ses efforts d'embellissement, je lance un appel au civisme de tous afin que soit respecté le travail de nos employés et des bénévoles qui consacrent beaucoup de temps à la réalisation et à l'entretien de toute cette végétation : alors surveillons nos chiens, nos enfants, évitons de piétiner les massifs, d'arracher les fleurs et les branches des arbustes. Ce patrimoine est la propriété de chacun d'entre nous et nous nous devons de le respecter.

Je voudrais évoquer la mémoire de Jean RAMIREZ, mon premier Adjoint pendant huit ans, qui nous a quittés brutalement. Étant à l'initiative de nombreuses réalisations, son dévouement pour notre commune fut constant.

L'été est arrivé, pour beaucoup d'entre vous cela signifie vacances, je vous souhaite de bien en profiter !

Le Maire

J. DUCHÉ

Département de la Loire

Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110

PONCINS le 30 janvier 1998

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION ORDINAIRE DU 27 JANVIER 1998

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire :

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 04/12/97,

2° **ETUDIE et APPROUVE**, à l'unanimité, le devis du SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire) concernant des travaux de dissimulation du réseau basse tension, à savoir :

TOTAL H.T. des travaux	288 000 F
Subvention Electrification rurale 70 %	201 600 F
Participation commune 30 %	86 400 F

3° **ETUDIE et APPROUVE**, à l'unanimité, le devis du SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire) concernant l'éclairage de la mairie, et les travaux suite à la dissimulation du réseau basse tension, à savoir :

Eclairage du parking de la mairie	88 227.09 F H.T.
SIEL (55 %)	48 524.90 F H.T.
Participation commune 45 %	39 702.19 F H.T.
Travaux suite à la dissimulation du réseau	121 970.16 F H.T.
SIEL (55 %)	67 083.59 F H.T.
Participation commune 45 %	54 886.57 F H.T.

4° **DESIGNE**, à l'unanimité, la D.D.E. comme maître d'oeuvre pour le suivi des travaux du parking et de l'aménagement du virage de la RD 113, devant la mairie. Le montant des honoraires s'élève à 2 857.20 F H.T. pour le parking et à 7 039.40 F H.T. pour l'aménagement de la RD 113,

5° **ETUDIE et APPROUVE** le devis de l'entreprise SARL Luc MOULARD Construction s'élevant à 29 107 F H.T. soit 31 103.62 F T.T.C? concernant le mur de soutènement de la mairie. Une demande de subvention sera faite auprès du Conseil Général,

6° **DECIDE**, à l'unanimité d'acheter :

- un photocopieur pour l'école, d'un montant de 9 900 F H.T., auprès de ELAN BUREAUTIQUE, LE COTEAU,

- un aspirateur pour l'entretien de l'école, d'un montant de 3 000 F H.T., auprès de Monsieur THEVENON, vendeur électroménager à PANISSIERES,

7° **ADHERE**, par 7 voix pour et 5 abstentions, à l'Office de Tourisme de FEURS. La participation de la commune s'élève à 2 049 F (soit 3 F par habitants),

8° **DECIDE** d'allouer une somme de 7 500 F pour le feu d'artifice à l'occasion de la fête patronale,

9° **RENOUVELLE** le contrat de prêt à usage à Monsieur CHARRASSIN Robert,

10° **PREND CONNAISSANCE** de l'avis d'enquête publique suite à la demande formulée par Monsieur Jacques MELEY, Directeur Général de la SA DEVEILLE à FEURS, en vue d'obtenir l'autorisation, à titre de régularisation, d'exploiter une unité de désossage et de découpage de viande. Un avis favorable est donné.

11° **PREND CONNAISSANCE** :

- du devis de Monsieur Albert DUCHÉ, concernant la rénovation du Pont du Vizézy et qui s'élève à 36 334,80 F H.T.

- d'un courrier de Madame Roseline PEREIRA à la recherche d'un emploi,
- d'un courrier de Monsieur Jean-Claude FRÉCON candidat aux élections cantonales de mars
- d'un courrier de Madame Françoise GROSSETETE non candidate aux élections régionales de mars,
- de l'invitation de Monsieur le Maire de SAINT ETIENNE pour l'inauguration de la rue Marguerite GONON, à SAINT ETIENNE,
- de la lettre de Monsieur le Préfet suite à la délibération relative à la décision de suppression de la Recette de finances de MONTBRISON,
- d'un courrier de la Préfecture concernant les droits de timbre :
  - passeport : 400 F
  - Carte d'Identité : 160 F
  - Carte de séjour des étrangers : 220 F
  - Permis de conduire : 250 F
- de l'indemnité représentative de logement fixée à 10 965 F pour les instituteurs célibataires et à 13 706 F pour les instituteurs mariés,
- de la présentation de l'orientation du budget primitif du Conseil Général,
- d'un courrier du Conseil Général poursuivant l'enlèvement des épaves des véhicules. Les fiches sont à retirer en mairie,
- du bilan de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour les années 1993 à 1997,
- du bilan de l'ORAC des Montagnes du Matin,
- de la lettre de remerciements de Monsieur BROSSARD pour la location de la cantine pour le réveillon,
- d'un courrier de Monsieur et Madame BERTHET Christian informant la Conseil Municipal de leur départ de l'appartement situé au-dessus de la mairie,
- de l'élection de Monsieur FRECENON à la Présidence du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et de Monsieur BERNARDIN à la vice-présidence,
- d'un courrier du SDIS classant la commune en zone C (les délais moyens d'intervention des secours est de 20 minutes sur la commune,
- de l'augmentation de 16.22 % des contributions au SDIS
- d'un courrier de l'Association pour la préservation de la Qualité de la Vie contestant les constructions des nouvelles lignes EDF,
- d'une demande de subvention pour un élève inscrit à l'école de Musique des Montagnes du Matin à BALBIGNY. Le Conseil Municipal ne donne pas suite.
- d'un fax de Monsieur Gérard TARDY, Maire de LORETTE, concernant la redevance d'occupation du domaine public routier par les opérateurs de télécommunications à partir du 01/01/98,
- de la lettre du Conseil Général refusant une subvention pour l'achat d'équipement informatique,
- d'un courrier de l'INSEE concernant l'inventaire communal. Une commission composée de Mme THIOLIER, Mr DELORME, Mr FOYATIER, Mr CHEBANCE, Mr DUCHÉ, se réunira le lundi 2 février pour préparer cet inventaire,
- d'un courrier de AMAVIE, Association d'Aide aux Victimes,
- d'un courrier de Monsieur Pascal CLÉMENT jugeant peu satisfaisant "l'amendement buvette",
- d'un courrier de ESCAPADES TV Magazine proposant l'insertion gratuite des manifestations de la commune,

11° EST INFORMÉ :

- \* du début des travaux de la mairie,
- \* du goûter bugnes, vidéo pour les Anciens, le dimanche 1er mars 98 à la salle communale
- \* de la réunion de la commission fleurissement le dimanche 22/02/98 à 11 heures sur la Place du 19 mars,

12° REMERCIE Monsieur Jean-Paul BILLAUD pour le don de convecteurs qui sont installés à la Maison Commune.

Le Conseil Municipal présente ses condoléances à Monsieur Pierre POMMIER pour le décès de son fils Frédéric.

**Pour extrait certifié conforme  
PONCINS, le 30 janvier 1998  
Le Maire**

**J. Duché**

PONCINS le 23 février 1998

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION ORDINAIRE DU 18 février 1998

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire :

1° *APPROUVE*, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 27/01/98,

2° *APPROUVE*, à l'unanimité, les statuts du Syndicat mixte du bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy, *DECIDE* de faire partie de ce Syndicat, *DECIDE* de prévoir au budget le montant de la participation correspondante ainsi que les dépenses qui seraient engagées et *DESIGNE* Monsieur Julien DUCHÉ délégué titulaire et Monsieur Bernard FOYATIER délégué suppléant,

3° *APPROUVE*, à l'unanimité, le programme d'actions du Contrat de Rivière et *S'ENGAGE* à réaliser les travaux qui ont été prévus concernant la commune,

4° *EST INFORMÉ* de l'étude diagnostic et de zonage d'assainissement de la commune de CLÉPPÉ,

5° *DESIGNE*, par 7 voix pour et 5 abstentions, Monsieur Adrien SIMON comme délégué titulaire au Syndicat Intercommunal des Eaux du Lignon,

6° *PREND CONNAISSANCE* d'un courrier :

- de EDF concernant la panne du 14 février 1998 (défaut sur la ligne HT Feurs-Chazelle)

- de Monsieur TARDY, Maire de LORETTE, sur l'augmentation abusive de la contribution des communes au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) 16.22 % en 1998 après une augmentation de 50.26 % en 1997,

- de OUI ! à Rhône-Alpes, liste d'Union UDF-RPR-MPF, pour les élections régionales,

- du Syndicat des étangs du Forez,

- de la Préfecture, concernant les opérations de "Nettoyage de Printemps" les 28 et 29 mars 1998 et les "Journées de l'Environnement" du 2 au 7 juin 1998.

Le Conseil Municipal présente à Madame RAMIREZ ses condoléances pour le décès de Monsieur Jean RAMIREZ, ancien 1er Adjoint.

Pour extrait certifié conforme  
PONCINS, le 23 février 1998  
Le Maire

J. DUCHÉ

Département de la Loire

Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 20 mars 1998

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire :

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 18/02/98,

2° **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif 1997, à savoir :

Dépenses de fonctionnement	1 907 766.65 F
Recettes de fonctionnement	1 976 909.27 F
Excédent	69 143.32 F

Dépenses d'investissement	328 177.32 F
Recettes d'investissement	460 108.00 F
Excédent	131 930.68 F

3° **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion établi par Monsieur le Receveur Municipal,

4° **DÉCIDE**, à l'unanimité, de maintenir les taux des quatre taxes, à savoir :

DÉSIGNATION DES TAXES	TAUX	BASE	PRODUIT CORRESPONDANT
Taxe d'habitation	6.3	3810000	240030
Foncier bâti	8.5	2187000	185895
Foncier non bâti	29	497000	144130
Taxe professionnelle	11	1330000	146300
		TOTAL	716355

5° **DÉCIDE** de fixer la redevance des ordures ménagères à :

600 F pour les ménages et les résidences secondaires,

250 F pour les personnes seules

6° **ETUDIE et VOTE**, à l'unanimité, le budget primitif 1998 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

section de fonctionnement	2 200 585 F
section investissement	2 811 000 F

**Programme d'investissement :**

2313	Mairie	1 500 000 F
2315	Virage mairie	160 000 F
2315	Mur de soutènement	36 000 F
2315	Parking mairie	80 000 F
2315	Réseaux	610 000 F
2183	Mobilier matériel	95 000 F
	Ponts	10 000 F
	Matériel école	17 000 F

7° **ETUDIE** les demandes de subventions et **VOTE** celles accordées aux Sociétés locales et diverses organisation à savoir :

Association Culturelle Poncinoise	1 000 F
ADAPEI	700 F

ADMR Pays d'Urfé	100 F
Amicale Boule	1 000 F
Anciens Prisonniers de Guerre	300 F
Autisme Forez	300 F
Bibliothèque Centrale de Prêt	200 F
CAT ADHAMA Bussières	300 F
CAT Le Colombier Bussy Albieux	300 F
Classe de mer	6 000 F
Comité de la Foire	1 000 F
Comité des Fêtes	500 F
Football Club de la Plaine	2 200 F
Fanfare	2 100 F
FNACA	300 F
Gymnastique Volontaire Poncinoise	1 000 F
Jacky's Club Club des Jeunes	1 000 F
Pétanque Poncinoise	1 000 F
Prévention Routière	100 F
Rats musqués	600 F
Sou des Ecoles	5 500 F
Tennis Club Poncinois	1 000 F
Transport scolaire	3 300 F
Transports LAURENDON	3 640 F
USEP	500 F

8° **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif assainissement 1997, à savoir :

dépenses exploitation	137 198.81 F
recettes exploitation	241 342.00 F
Excédent	123 532.19 F
dépenses investissement	34 982.05 F
recettes investissement	48 844.00 F
Excédent	13 861.97 F

9° **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion assainissement 1997 établi par Monsieur le Receveur Municipal,

10° **ETUDIE et VOTE**, à l'unanimité, le budget primitif assainissement 1998 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

section exploitation	183 147 F
section investissement	143 000 F

11° **DÉCIDE**, à l'unanimité, de réaliser un emprunt de 1 500 000 F auprès du Crédit Agricole, au taux de 3.86 % (taux variable basé sur le TIOP à trois mois). Les remboursements seront trimestriels,

12° **DÉCIDE** :

- de payer les convecteurs de la salle des jeunes et les aspirateurs de l'école en investissement,
- de transférer la mairie à la salle de la bibliothèque à partir du 26/03/98 et pour toute la durée des travaux,
- d'affecter les excédents de clôture 97 au budget primitif 98 (budget communal 423 926 F, budget assainissement 69 289.94 F)
- de nommer Monsieur Adrien SIMON comme délégué du Conseil Municipal en vue des élections des Administrateurs du Centre Régional de la Propriété Forestière,

13° **DÉSIGNE** Monsieur Pierre POMMIER comme délégué à l'Office de Tourisme de FEURS,

#### **14° PREND CONNAISSANCE :**

- d'un courrier de Madame Estelle ARU souhaitant acquérir un terrain sur la commune (Champ de Foire ou les Rôtis). Le conseil municipal donne un avis favorable pour le terrain situé au Champ de Foire.
- de la création d'un étang par Monsieur GACHET au lieu-dit "La Roche". Le conseil municipal souhaite que toutes les mesures soient prises par le propriétaire en cas de pollution de l'étang.
- du compte-rendu de la dernière séance de la communauté de communes (à savoir : concert Yves DUTEIL le vendredi 24 avril 98
- de l'arrêté préfectoral autorisant l'épandage des boues par la commune de FEURS,
- d'un courrier de la DDASS concernant la sécurité sanitaire pendant la coupe du monde de football,
- d'un communiqué de l'Association des Maires de France demandant davantage de clarté et de stabilité au gouvernement en matière d'environnement,
- d'un courrier du Conseil Général de la Loire informant que le dossier "mur de soutènement" est à l'étude auprès de la DARAT (Direction de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Aménagement du Territoire),
- d'un devis des Ets BODET à GENAS (Rhône) concernant la fourniture et la pose de battants pour les deux cloches du clocher et qui s'élève à 4 520 F H.T. pour l'une et à 2 679 F H.T. pour l'autre. Le conseil municipal ne donne pas suite.
- d'un courrier de la Préfecture de la Loire concernant les vols d'objets d'art dans les églises,
- d'un courrier de Monsieur CHAVAND
- d'un courrier de Monsieur Jacques MATHON, Délégué Régional de la C.F.T.C. TRESOR LOIRE s'opposant à la fermeture de la Recette des Finances de MONTBRISON,
- de la déclaration d'intention de commencement de travaux de la D.D.E sur la RD 113 à partir du 11 mai 1998,
- d'un courrier de EDF informant de l'ouverture des bureaux sans interruption de 8 h à 19 h, du lundi au vendredi,
- d'un courrier du Collectif des Maires de France pour le Mariage Républicain s'opposant à la mise en place d'un contrat d'union pour les personnes de même sexe,
- d'une proposition de MAGNUS concernant le logiciel des actes d'état civil,
- d'un devis de Monsieur Noël BOUGAIN concernant le portique à l'entrée du terrain de pétanque pour un montant de 3 150 F H.T. et la porte métallique pour le local du Lignon qui s'élève à 2 300 F H.T.

#### **15° EST INFORMÉ :**

- de la journée Portes Ouvertes de la Maison Familiale Rurale de MORNAND, le samedi 28 mars 1998 de 10 heures à 16 heures,
- du mariage de Mademoiselle Nathalie FOYATIER et de Monsieur Stéphane ROUX le samedi 9 mai 1998,
- des comptes-rendus des diverses réunions et des divers travaux.

Le Conseil Municipal souhaite que Monsieur Julien DUCHÉ, Maire, rencontre Monsieur Bernard PÉPIN, propriétaire d'un terrain où une décharge sauvage s'est installée.

#### **RAPPEL :**

- réunions de chantier le jeudi à 11 heures,
- déménagement de la mairie le lundi 23 et mardi 24 mars.

**Pour extrait certifié conforme**

**A PONCINS, le 24 mars 1998**

**Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué**

**J.P. CHEBANCE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

\*\*\*\*\*

Département de la Loire

Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110

Poncins le 29 mai 1998

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 26 mai 1998

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire :

**1° APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 20/03/1998,

**2° ETUDIE et APPROUVE**, à l'unanimité, le devis de la Société SOLYGAZ de VAULX-EN-VELIN concernant la fourniture d'une citerne de gaz de 2 000 kg de capacité et dont la consignation est de 12 000 F pour toute la durée d'utilisation de la citerne et qu'elle est remboursée intégralement à la fin de cette durée. Le prix du gaz est de 3 200 F H.T. la tonne livrée. La Société SOLYGAZ propose une participation financière à l'installation de 4 000 F T.T.C.

**3° DECIDE**, à l'unanimité, de vendre à Monsieur et Madame PROTIERE Philippe de FEURS, une parcelle de 1 225 m<sup>2</sup>, située au Champ de Foire, à côté de chez Monsieur et Madame AUDRAIN, au prix de 65 F le m<sup>2</sup> H.T. Les frais de bornage et d'honoraires seront à la charge de l'acquéreur,

**4° DECIDE**, par 12 voix pour et une contre, de vendre à Monsieur et Madame JUAN-ROUX de FEURS, la parcelle AC 67 de 1 906 m<sup>2</sup>, située près du cimetière, au prix de 65 F le m<sup>2</sup> H.T. et de créer un chemin rural le long de cette parcelle pour desservir la parcelle AC 68,

**5° PREND CONNAISSANCE :**

- du courrier de la Gymnastique Volontaire Poncinoise concernant l'ouverture d'une buvette, de l'installation de chapiteaux, de la mise à disposition de la cantine et de l'organisation du bal, à l'occasion de la Foire aux Cerises,
- du courrier du Sou de l'Ecole demandant un emplacement de 4 m pour l'organisation d'une bourse aux jouets, lors de la Foire aux Cerises,
- du courrier de Mademoiselle Anouk CHABRIER pour l'installation du camp de vacances au Lignon, l'utilisation de la cantine et du préau de l'école, du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 1998,
- du courrier de la mairie de STE FOY ST SULPICE concernant le concours de boules intermunicipalités prévu le 12 septembre 1998,

- du courrier de la mairie de MAGNEUX concernant le concours de pétanque des élus de l'arrondissement prévu le samedi 12 septembre 1998,
- du courrier de la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement) autorisant la mise en service de la ligne FEURS-MOINGT,
- de la copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur désigné pour conduire l'enquête publique concernant la SA DEVEILLE à FEURS,
- des courriers des Associations Familiales Catholiques, du Général De BOISSET, de Monsieur LINDEPERG, Député de la Loire, concernant les CUCS (Contrat d'Union Civil et Social),
- de la lettre de Mademoiselle ALTAVELLE Béatrice qui quittera l'appartement au-dessus de la classe de Madame SABY, le 31 juillet 98,
- de la lettre du Conseil Général concernant les amendes de police,
- du courrier de Mademoiselle Corinne PRIVEY du SICMMAT rappelant le nettoyage des sentiers de randonnées pédestres et proposant l'exécution de ces travaux par des chantiers éducatifs. Le Conseil Municipal souhaite plus d'informations sur ces chantiers éducatifs.
- du courrier de Madame Rachel BARAT qui aimerait ouvrir un cours de danses,
- des courriers de Monsieur Gérard DUCARRE et Monsieur Guy POIRIEUX suite aux élections régionales,

**6° EST INFORMÉ :**

- de l'arrivée de Monsieur Alain PACAUD à la Trésorerie de FEURS en remplacement de Monsieur Jacques DUSSAUZE placé en Congé de Fin d'Activité,
- que la responsable de l'ADMR sur PONCINS est Madame Colette SALLET,
- des travaux sur la RD 113, réfection de la chaussée, et une étude sur la RD 60,
- de la révision partielle du Plan d'Occupation des Sols (POS) de FEURS,
- du conseil municipal jeunes de FEURS EN FOREZ,
- des remerciements de l'A.C.P. Scrabble,
- des remerciements de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,
- du mariage de Monsieur David DELORME avec Mademoiselle Florence VERNET, le samedi 1er août à 15 heures à la mairie de PONCINS et à 16 heures 30 à la Collégiale Notre Dame de MONTBRISON;
- des comptes-rendus des diverses réunions et des divers travaux.

**Pour extrait certifié conforme**

**A PONCINS, le 29 mai 1998**

**Le Maire**

**J. Duché**

<b>B P 98</b>		<b>Section de Fonctionnement</b>		<b>Recettes</b>
	<b>Recettes</b>	<b>Prévu en 97</b>	<b>Réalisé en 97</b>	<b>Prévu en 98</b>
	<b>70 Vente de produits</b>	<b>183000.00</b>	<b>195207.73</b>	<b>191000.00</b>
7031	Concessions cimetière	10000.00	8667.30	5000.00
70311	Concessions dans les cimetières	0.00	3468.00	
7032	Redevances taxes funéraires	2000.00	8800.00	2000.00
7035	Droits de chasse et pêche	1000.00	877.40	1000.00
70611	Redevances ordures ménagères	170000.00	169160.00	175000.00
7068	Autres redevances et droits GROUPAMA		1584.23	
7083	Locations diverses : Salle Communale	0.00	2650.80	8000.00
	<b>73 Impôts et taxes</b>	<b>744160.00</b>	<b>750102.51</b>	<b>742000.00</b>
7311	Contributions directes	716470.00	724657.00	716355.00
7323	Etat/compens.taxe prof.			
7324	Etat/compens. exonér. de TF			
7325	Etat/compens. exonér. de TH			
7336	Droits de place	1000.00	1300.00	1300.00
7361	Droits licence débits de boisson	490.00	490.00	490.00
7363	Impôts sur les spectacles	200.00	130.67	100.00
73811	Taxe add. droits de mutation	25000.00	22292.84	22755.00
7382	Permis de chasser	1000.00	1232.00	1000.00
	<b>74 Dotations, subventions</b>	<b>600755.00</b>	<b>637617.90</b>	<b>647000.00</b>
7411	Dotation forfaitaire	535774.00	535774.00	539700.00
74121	Dotation Solidarité Rurale 1ère fraction		34690.00	33877.00
74126	Dot. progression minimale	0.00	0.00	
742	Dotations élus locaux	12000.00	12739.00	12000.00
745	DSI (Indemnité logement instituteurs)			
7473	Subv. Département	0.00	1262.90	
74833	Compensation de l'Etat (TP,TF,TH)	52981.00	53152.00	61423.00
	<b>75 Autres produits de gestion courante</b>	<b>80000.00</b>	<b>82074.00</b>	<b>61659.00</b>
752	Revenus des immeubles	80000.00	82074.00	61659.00
	<b>013 Atténuations de charge</b>	<b>130000.00</b>	<b>192107.10</b>	<b>130000.00</b>
6419	Remboursement sur rémunération Personnel	130000.00	192107.10	
	<b>77 Produits exceptionnels</b>	<b>103982.25</b>	<b>119800.73</b>	<b>5000.00</b>
7713	Libéralités reçues (Camp, Feu d'artifice)	3982.25	5107.00	
778	Autres produits exceptionnels	0.00	3502.73	
775	Vente terrain Audrain	100000.00	111191.00	
	<b>002 Excédent antérieur reporté Fonct.</b>	<b>368198.75</b>	<b>368198.75</b>	<b>423926.00</b>
2	Excédent antérieur reporté Fonct.	368198.75	368198.75	
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2210096.00</b>	<b>2345108.72</b>	<b>2200585.00</b>

	<b>012 Charges de personnel</b>	<b>603000.00</b>	<b>602822.73</b>	<b>610 000.00</b>
6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	2000.00	1671.00	2 000.00
6411	Rémunération principale PT	235000.00	235291.66	225 000.00
6413	Rémunération principale PNT	201000.00	217166.78	230 000.00
6451	Cotisations à l'URSSAF	58000.00	55321.00	55 000.00
6452	Cotisations aux mutuelles		0.00	
6453	Cotis. caisses de retraite (CNRACL, IRCANTEC)	67000.00	61383.06	63 000.00
6454	Cotisations ASSEDIC	20000.00	13418.00	14 000.00
6455	Cotisations Assurances Personnel	19000.00	18256.23	20 000.00
6475	Médecine du travail	1000.00	315.00	1 000.00
	<b>65 Autres charges de gestion courante</b>	<b>680876.00</b>	<b>631811.47</b>	<b>558 000.00</b>
6531	Indemnités élus	105000.00	103469.17	105 000.00
6533	Cotisations retraite élus (IRCANTEC, FONPEL)	12000.00	10831.06	12 000.00
654	Pertes sur créances irrécouvrables			
6552	Aide sociale du Département	71545.00	71545.00	77 000.00
6553	Service d'incendie	40127.00	40127.04	47 000.00
6554	Contribution orga. regroupés (SICTOM, SICMMAT)	200000.00	180163.40	183 000.00
6555	Contributions au CNFPT	4000.00	2094.63	2 200.00
6558	Autres dép. obligatoires (CES, Aillot, Equa, Forez)	40000.00	22037.17	48 843.00
652	Subvention assainissement M 49	173104.00	173104.00	47 857.00
65736	Subvention CCAS	100.00	100.00	100.00
65738	Autres organismes publics : subventions			
65748	Autres organismes droit privé	35000.00	28340.00	35 000.00
	<b>66 Charges financières</b>	<b>235000.00</b>	<b>194341.35</b>	<b>200 000.00</b>
6611	Intérêts des emprunts, dettes	230985.00	188360.69	
668	Autres charges financières	4015.00	5980.66	
	<b>67 Charges exceptionnelles</b>	<b>3000.00</b>	<b>82496.00</b>	<b>3 000.00</b>
6714	Bourses et prix	3000.00	1480.00	
673	Titres annulés (exercice antérieur)			
675	Valeur comptable immobilisations cédées		80800.00	
678	Autres charges exceptionnelles		216.00	
	<b>022 Dépenses imprévues</b>	<b>9324.00</b>	<b>0.00</b>	
22	Dépenses imprévues fonctionnement	9324.00	0.00	
	<b>006 Autofinancement complémentaire</b>	<b>160896.00</b>	<b>0.00</b>	<b>301 585.00</b>
	<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>2210096.00</b>	<b>1907766.65</b>	<b>2 200 585.00</b>

<b>B.P. 98</b>		<b>Section de Fonctionnement</b>		<b>Dépenses</b>
	<b>Dépenses</b>	<b>Prévu en 97</b>	<b>Réalisé en 97</b>	<b>Prévu en 98</b>
	<b>011 Charges à caractère général</b>	<b>518000.00</b>	<b>396295.10</b>	<b>528 000.00</b>
60222	Produits d'entretien	3000.00	3624.81	4 000.00
60611	Eau et assainissement	3000.00	2343.60	3 000.00
60612	Energie-électricité	150000.00	126246.80	140 000.00
60618	Autres fournitures		0.00	
60621	Combustibles	4000.00	2842.28	4 000.00
60622	Carburants	2000.00	1924.96	2 000.00
60631	Fournitures d'entretien	6000.00	11465.46	12 000.00
60632	Fournitures de petit équipement	20000.00	14607.66	19 000.00
60633	Fournitures de voirie	2000.00		1 000.00
60636	Vêtements de travail	1000.00	496.00	1 000.00
6064	Fournitures administratives	15000.00	8182.05	15 000.00
6067	Fournitures scolaires	31000.00	29805.64	31 000.00
61521	Entretien de terrain	15000.00	10037.66	20 000.00
61522	Entretien de bâtiments	30000.00	17779.55	50 000.00
61523	Entretien de voies et réseaux	90000.00	50311.93	80 000.00
61551	Entretien matériel roulant	20000.00	18318.49	20 000.00
6156	Maintenance	10000.00	4886.71	10 000.00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20000.00	11106.92	20 000.00
616	Primes d'assurance	21000.00	22049.86	21 000.00
6182	Documentation générale et technique	2000.00	1098.00	2 000.00
6225	Indemnités comptable et régisseur	3000.00	2868.71	3 000.00
6226	Honoraires		0.00	
6231	Annonces et insertions	4000.00	2781.80	4 000.00
6232	Fêtes et cérémonies	40000.00	34543.45	40 000.00
6247	Transports collectifs	3000.00	1970.00	3 000.00
6261	Frais d'affranchissement	5000.00	3695.50	5 000.00
6262	Frais de télécommunication	5000.00	4833.46	5 000.00
6281	Concours divers (cotisations)	1000.00	320.00	1 000.00
6288	Autres services	1000.00	611.80	1 000.00
63512	Taxes foncières	7000.00	5530.00	7 000.00
6353	Impôts indirects	1000.00	700.00	1 000.00
6354	Droits d'enregistrement	2000.00	1312.00	2 000.00
6358	Autres droits		0.00	
637	Autre impôts et taxes	1000.00		1 000.00

Budget Primitif 98		Investissements			Dépenses
Progra.	Article	Objet	Prévu pour 1997	Réalisé en 1997	Propositions pour 1998
77	2157	Matériel de voirie			6 000.00
78	2313	Mairie	1 227 311.00	-	1 500 000.00
94	2315	Voirie virage Mairie	230 000.00	-	160 000.00
95	2315	Mur de soutènement Mairie	35 000.00	-	36 000.00
96	2315	Parking Mairie	75 000.00	-	80 000.00
97	2315	Réseaux	100 000.00	-	610 000.00
	2183	Mobilier, matériel Mairie	81 987.00	11 378.61	95 000.00
	2111	Acquisition terrain	60 000.00	59 990.46	
79	2173	Matériel Ecole			17 000.00
	2173	Lave-vaisselle	15 000.00	15 014.70	
88	24	Affectations			
	1642	Emprunts : Capital	233 118.00	241 793.55	278 585.00
	165	Dépôts et cautionnements			5 000.00
		Déficit investissement reporté	145 347.00	145 346.64	13 415.00
		Réfection des Ponts			10 000.00
		<b>Total</b>	<b>2 202 763.00</b>	<b>473 523.96</b>	<b>2 811 000.00</b>

Budget Primitif 98		Investissements			Recettes
Progra.	Article	Objet	Prévu pour 1997	Réalisé en 1997	Propositions pour 1998
	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			13 415.00
77	1313	Matériel de voirie : subvention attendue			5 000.00
78	1323	Mairie	570 000.00	-	500 000.00
		Virage Mairie	104 000.00	-	50 000.00
		Mur de soutènement Mairie	15 000.00	-	15 000.00
DGE	1341	Parking Mairie	18 000.00	-	21 000.00
		Réseaux Mairie	52 000.00	-	310 000.00
DGE	1341	Achat terrain Mairie	18 000.00	-	
79		Travaux classe Mme Saby : subv.	64 491.00	64 491.00	
	1323	Lave-vaisselle	6 000.00	6 848.00	
	21	Immobilisations corporelles		80 800.00	
88	24	Affectations (chez l'affectant)			
	16	Emprunts	900 000.00	6 610.00	1 500 000.00
	10222	Fonds de Compensation TVA	294 376.00	294 376.00	95 000.00
	5	Autofinancement Complémentaire	160 896.00		301 585.00
	1383	Subvention du Département		6 983.00	
		Subvention Ponts			
		<b>Total</b>	<b>2 202 763.00</b>	<b>460 108.00</b>	<b>2 811 000.00</b>

## ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE

Lors de son Assemblée Générale tenue en octobre 1997, l'A.C.P., satisfaite du nombre croissant de ses adhérents, a reconduit ses activités pour l'année 1998, en y ajoutant un atelier de travaux manuels et une marche de nuit prévue pour septembre.

Le 10 janvier, ce fut la Soirée des Rois au cours de laquelle on a pu apprécier les chants du Groupe Mélodie et déguster les traditionnelles brioches locales.

Pour la deuxième année consécutive, une Soirée KARAOKÉ a été organisée le 28 février, où le talent de certains s'est révélé dans une ambiance conviviale.

Le 21 mars, grâce aux diapositives et aux commentaires de Mme POUILLY, nous avons pu découvrir le Cameroun et apprécier les charmes de cette lointaine contrée.

Une nouvelle fois, le Concours de SCRABBLE organisé par nos membres le 25 avril, a connu un grand succès. Dans une ambiance studieuse, l'ensemble des participants passa un agréable après-midi.

Les sentiers de SAINT SIXTE nous ont fourni le prétexte à une marche matinale. Après un repas sorti du sac, les participants à cette journée de détente s'affrontèrent pour un joyeux concours de pétanque et un verre de sangria réunit en cette fin de journée les gagnants et les perdants de ce 17 mai.

Le 23 mai, en l'Église de Poncins, se tenait une soirée musicale exceptionnelle : Trois ensembles vocaux se partagèrent les applaudissements d'une assemblée comble. Ce fut aussi l'occasion de découvrir les talents musicaux de quelques instrumentistes réunis pour cette veillée. La soirée s'acheva autour d'un verre de l'amitié où chacun put échanger ses impressions.

### **De nombreuses manifestations sont encore au programme :**

**Méchoui** : Samedi 19 septembre

**Marche de nuit** : Samedi 26 septembre

**Assemblée Générale** : Vendredi 9 octobre

Le Bureau

**UN CLUB PLEIN DE TALENT !**

L'assemblée générale du club s'est tenue salle de la Mairie à Cléppé. Le président Joël LIANGE commenta les moments forts de la saison. Soirée familiale, loto, calendriers et divers tournois. Le trésorier a démontré le bienfait de ces manifestations, en souhaitant qu'elles aient encore une plus grande mobilisation la saison prochaine.

**Bilan sportif** : bons résultats d'ensemble, un titre, deux secondes places, une quatrième place, deux cinquièmes places, une sixième place et une septième place.

**Seniors 1** : L'équipe fanion n'a pas réédité les performances de la saison dernière, sans doute à cause de nombreuses blessures ou méformes. Elle termine sixième quand même.

**Seniors 2** : En renfort de l'équipe I, elle a été pénalisée par le manque d'effectif (cinquième).

**Critérium** : Longtemps sur le podium, nos anciens finissent quatrième. Bravo !

**Poussins A** : Septième place pour leur première année.

**Poussins B** : Seconde place, malgré soixante dix huit buts marqués.

**Benjamin excellence** : Une bonne cinquième place surtout pour des premières années.

**Moins de 13 ans** : Le titre au bout d'une magnifique saison, un excellent groupe (l'an prochain ils évolueront en deuxième série).

**Moins de 15 ans** : Seconds de leur poule, petite déception quand même au regard de certains matches.

A noter que ces résultats ont été obtenus grâce à l'entente constituée avec le F.C. NERVIEUX, en moins de 13 ans et moins de 15 ans. Entente qui a permis de relever le niveau, de voir une grande mobilisation des parents, de créer un grand rassemblement de jeunes de deux villages voisins. Cette alliance sera bien entendu reconduite la saison prochaine.

**Côté projets** : Aménager le terrain d'entraînement et faire vivre encore longtemps cette activité sportive qu'est le foot dans nos villages.

**Pensez à la saison prochaine : engagement toutes catégories au 04.77.26.45.03**

## TENNIS CLUB PONCINOIS

Avec ses 32 adhérents (cartes famille, cartes jeunes et cartes adultes confondues), le Tennis Club Poncinois offre aux Poncinois intéressés par la petite balle jaune la possibilité de se rencontrer sur les courts à l'occasion de son tournoi interne qui s'est disputé pendant les mois de mai et juin 1998. Un apéritif pendant lequel les gagnants se sont vu remettre une coupe et des présents a eu lieu le samedi 28 juin.

Le T.C.P. organise aussi au mois de septembre un tournoi en double mixte. La date sera diffusée ultérieurement.

Le T.C.P. vous donne également l'occasion de vous initier au tennis ou de perfectionner votre jeu pendant les vacances de printemps ou de Toussaint. C'est ainsi que 21 stagiaires de tout âge se sont disputés la balle jaune sur les conseils d'un moniteur, diplômé d'état, en avril 98.

Si vous êtes intéressés par le tennis, si vous avez des suggestions concernant cette activité, n'hésitez pas à venir en parler aux membres du bureau et venez nous rejoindre lors de notre prochaine Assemblée Générale.

<b>Président</b>	:	Philippe	GODDE	
<b>Vice Président</b>	:	Martine	CHAUVE	☎ 04 77 27 85 15
<b>Trésorier</b>	:	Daniel	BERNE	☎ 04 77 27 85 82
<b>Secrétaire</b>	:	Frédéric	BLANCHON	☎ 04 77 26 04 84

**Le Bureau**

## NOUVELLES LOCALES

### GOUTER DES ANCIENS

Le Dimanche 1er mars, les Anciens de la commune se sont retrouvés à la Salle Communale pour un après-midi récréatif.

La projection d'une vidéo retraçant les principaux événements et manifestations du village depuis une dizaine d'années permit à tous de retrouver souvenirs et visages connus et parfois, hélas disparus. Pendant l'entracte, un goûter de bugnes arrosées de cidre ou de jus de fruit, fut offert aux participants et il faut reconnaître que, dans la bonne humeur, les commentaires sur le film allèrent bon train.

Le temps passa très vite pour tous et l'on se sépara en se donnant rendez-vous au repas de Noël, qui, à la demande de nos Anciens, remplacera cette année la sortie et le goûter.

### FÊTE DES MÈRES

Le 7 juin dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir et d'honorer 15 jeunes Mamans accompagnées de leur bébé et de leur famille. A cette occasion les mamans de l'année reçurent une plante fleurie et les dames présentes une rose. Cette cérémonie s'acheva avec le verre de l'amitié où l'on trinqua à la prospérité du village.

21.06.97 : Clément BRUEL	chez Mr & Mme Gérard BRUEL	Les Balmes
08.07.97 : Astrid VOIRIN	chez Mr & Mme Frédéric VOIRIN	Hameau des Varennes
17.08.97 : Valentin MÉJEAN	chez Mr Franck MÉJEAN & Mme Nathalie GAREL	Les Dimanches
31.07.97 : Léna SONNALLY	chez Mr & Mme J-Claude SONNALLY	Grataloup
07.08.97 : Lucas BRUNEL	chez Mr & Mme Yves BRUNEL	Rampeau
10.08.97 : Elisa DELORME	chez Mr Philippe DELORME & Mme Sylvie COPPÉRE	Rampeau
23.09.97 : Dorine MICHEL	chez Mr & Mme Armand MICHEL	Bruiliolles
29.09.97 : Morgane ROCHE	chez Mr Pascal ROCHE & Mme Laurence THIOLLIER	Les Vaccants
18.10.97 : Arnaud BOUCHARD	chez Mr & Mme Gervais BOUCHARD	Vizézy
07.12.97 : Nadège ROBERT	chez Mr & Mme André ROBERT	Les Baraques du Lignon
08.01.98 : Elisa POISSON	chez Mr & Mme Laurent POISSON	Bruiliolles
19.02.98 : Antonin VIAL	chez Mr & Mme Clément VIAL	Le Bourg
20.03.98 : Juliette CONSEILLON	chez Mr & Mme Jean Luc CONSEILLON	Les Morands
19.04.98 : Jean GROS	chez Mr Serge GROS & Mme Françoise SUJKOWSKI	Le Bourg
21.04.98 : Céline DUILLON	chez Mr & Mme Christophe DUILLON	Les Balmes

## ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE

Tout au long de l'année scolaire qui vient de s'achever, les élèves de l'école ont participé à de nombreuses activités :

\* **USEP** : Toutes les classes ont participé à des rencontres USEP : marche, orientation, découverte du Gymnase de Panissières, athlétisme, danse, tournoi de foot et fête de fin d'année à Feurs.

Dans le cadre de la Coupe du Monde un tournoi scolaire de 32 équipes s'est déroulé le mercredi 26 juin à Montrond les Bains. La classe de CM1 - CM 2 de Poncins représentait la Croatie et s'est classée 20ème. Les enfants participant à ce tournoi ont reçu de nombreuses récompenses : équipement complet de footballeur, médailles, casquettes et trophées identiques à la fameuse Coupe tant convoitée. Les accompagnateurs reçurent une cassette vidéo et un livre sur la Loire.

La « Journée Européenne » permet à tous les élèves de découvrir certaines facettes des pays qui composent l'Europe d'aujourd'hui et qui sera leur cadre de vie de demain.

La journée commença par un lâcher de ballonnets dont les messages étaient rédigés en anglais (certains sont revenus de l'Isère et de la Savoie).

Suivirent des danses écossaises, portugaises et grecques, puis l'interprétation d'un chant en anglais et de « l'école polyglotte » d'Henri DES.

Chacun put déguster un repas au menu européen:

- \* Pizza (Italie)
- \* Pommes de terre et saucisses ( Allemagne)
- \* Rôti de porc (France)
- \* Edam et Mimolette (Pays Bas)
- \* Cookies fabriqués à l'école (Angleterre)

Il reste d'autres pays à découvrir, alors pourquoi ne pas continuer l'an prochain ?

### **La fin de l'année scolaire approchant, le temps des voyages arriva.**

La classe maternelle se rendit chez Mr MARTEIL à la Bergerie du Pic de Montverdun pour une « Ballade sensorielle » (une étude sur le goût : salé, sucré, doux, amer, acide, etc.)

La grande section de Maternelle, les C.P., CE 1 et CE 2 allèrent visiter l'aquarium d'UPIE et le jardin d'oiseaux d'ALEX dans la Drôme.

Pour les CM 1 et CM 2 c'était l'année de la Classe de Mer, à Sanary, du 15 au 19 juin.

Dans la baie de Bandol ils découvrirent les joies de la navigation sur des Optimists. Ils voguèrent même jusqu'à l'île de Bandor, distante d'un kilomètre, par un vent de force 8, sous la surveillance des moniteurs de voile, bien entendu !

Ils visitèrent la rade de Toulon en bateau, puis le Musée de la Marine.

Mr et Mme DELMAS, santonniers, les guidèrent dans le monde des Santons de Provence. Mme DELMAS leur conta l'histoire des santons et de la crèche en Provence. Mr DELMAS expliqua et montra la fabrication d'un santon. Le soir, de retour à Sanary, au cours de la « soirée terre » les élèves tentèrent de mettre en application les précieux conseils de Mr DELMAS, mais ils s'aperçurent bien vite que ce n'était pas si facile que cela de créer un santon !

Partant à la découverte de ce magnifique pays, les enfants se rendirent au Castellet, village moyenâgeux, et s'amuserent beaucoup à admirer le coucher du soleil depuis la porte appelée « Le Trou de la Dame ».

Un jeu de piste les emmena explorer le marché et le port de Sanary : les enfants munis d'un questionnaire devaient interroger pêcheurs, Capitaine du port, ouvriers de carénage, Syndicat d'Initiative, etc.

Les élèves achevèrent leur séjour au bord de la mer en visitant en bateau les Calanques de Cassis au paysage féerique.

### DÉPARTS EN 6ème

Cette année encore la tradition fut respectée à Poncins : les 15 élèves de CM 2 quittant l'école du village pour entrer au collège ont été bien gâtés.

Aurélie AUDRAIN, Damien BARTHOLIN, Lucie BERGER, Mathieu BRUNON, Adrien CELLE, Nicolas CITERNE, Agathe CHAVEROT, Anaïs DURRET, Éléonore ÉPINAT, Johann LOCQUET, Romain MURIGNEUX, José PRINCE, Sarah SCHILLER, Alban SUAREZ et Pierrick THOLLOT reçurent un Dictionnaire et un Atlas, offerts par Mr le Maire au nom de la Commune. Ce dernier leur souhaita bon courage pour affronter cette nouvelle étape de leur vie scolaire et également une belle réussite dans leurs études.

Tous élèves eurent aussi la joie de découvrir leur village du haut du ciel lors du baptême de l'air que leur offrit le Sou de l'École. Gageons qu'ils garderont tous un bon souvenir de leur scolarité à Poncins !

### PROGRAMME DE LA FÊTE PATRONALE : 7 - 8 & 9 AOÛT 1998

- Vendredi 7 août** : **Distribution de brioches**  
**21 H 00 BAL GRATUIT** avec « L'Albatros »
- Samedi 8 août** : **14 H 30 Grand Prix Cycliste** organisé par le V.C.M.  
**21 H 00 Retraite aux Flambeaux** avec l'Harmonie « L'Espérance » de St Martin & St Barthélémy Lestra  
**22 H 00 BAL GRATUIT** avec « L'Albatros »
- Dimanche 9 août** : **11 H 00 Vin d'Honneur** offert à la population  
**15 H 30 PONCINS « se met à table »**  
- Gastronomie  
- Cuisine à travers les âges  
- Expositions, collections  
- Producteurs locaux, dégustation  
- Visite du four du Boulanger  
**19 H 00 Repas Champêtre** (adultes 40 F - enfant 25 F)  
- Jambon vieux cuit au foin et sacbardin  
- Pomme de terre et sarrasson  
- Fromage et fruit  
**21 h 30 Feu d'artifice** sur les bords du Lignon (avec embrasement du pont) offert par la Municipalité  
**22 H 00 BAL GRATUIT** avec « L'Albatros »

FLEURISSEMENT COMMUNAL : La Commission Communale passera début septembre

## SAVEZ-VOUS QUE ?

En raison des travaux de rénovation et d'extension de la Mairie  
le Secrétariat est transféré à la Bibliothèque de la Salle Communale

**FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE DU  
LUNDI 3 AOÛT AU DIMANCHE 23 AOÛT INCLUS**

**PERMANENCES LES VENDREDIS 7, 14 ET 21 AOÛT DE 17 À 19 HEURES**

En cas d'urgence s'adresser à Monsieur le Maire ou Messieurs les Adjoints

**LA DIVAGATION DES CHIENS EST INTERDITE ET  
PASSIBLE D'AMENDE**

**CHASSEURS**

**PENSEZ A VOTRE PERMIS**

**ATTENTION A LA FERMETURE  
DU SECRÉTARIAT**

**ACHAT DE POUBELLES NORMALISES**

Les personnes intéressées par l'achat de  
ces bacs roulants sont invitées à s'inscrire  
en Mairie pour une commande groupée

**RAMASSAGE SCOLAIRE**

**PAYS D'ASTRÉE  
MONTBRISON**

Tous les élèves devant  
emprunter ce ramassage  
à la rentrée scolaire 98/99  
doivent s'inscrire en Mairie  
AVANT LE 31 JUILLET

**ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE**

**COLLECTE DE VÊTEMENTS  
SAMEDI 24 OCTOBRE**

**STOCKAGE SOUS LE PRÉAU  
DE LA MAIRIE**

**CALENDRIER ANNÉE  
SCOLAIRE 1998/1999**

<b>Semaine de 5 jours</b>		<b>Semaine de 4 jours</b>
<b>mercredi 2 septembre</b>	<b>Rentrée des enseignants</b>	<b>lundi 31 août</b>
<b>jeudi 3 septembre</b>	<b>Rentrée des élèves</b>	<b>mardi 1er septembre</b>
<b>du vendredi 23 octobre au mardi 3 novembre</b>	<b>Toussaint</b>	<b>du vendredi 23 octobre au lundi 2 novembre</b>
<b>du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier</b>	<b>Noël</b>	<b>du vendredi 18 décembre au lundi 4 janvier</b>
<b>du vendredi 12 février au lundi 1er mars</b>	<b>Hiver</b>	<b>du vendredi 12 février au jeudi 25 février</b>
<b>du samedi 10 avril au lundi 26 avril</b>	<b>Printemps</b>	<b>du vendredi 9 avril au jeudi 22 avril</b>
<b>mercredi 30 juin</b>	<b>Début des vacances d'été</b>	<b>vendredi 2 juillet</b>

**Semaine de 5 jours : les classes vaqueront le samedi 22 mai.**

**Toutes les classes travailleront le mardi 25 mai, mais vaqueront le vendredi 14 mai.**

**POUR TOUTE INFORMATION À FAIRE PARAÎTRE DANS LA PRESSE**

**ADRESSEZ VOUS À Melle CLAUDETTE DURON**

**☎ 04 77 27 80 19**

## MEMENTO PRATIQUE

<b>POMPIERS</b>	<b>18 standard à St-Etienne</b>
<b>SAMU - URGENCES</b>	<b>15</b>
<b>CENTRE HOSPITALIERS FEURS</b>	<b>Standard : 04 77 27 54 54</b>
	<b>Urgences : 04 77 27 52 00</b>
<b>E.D.F. Urgences - Dépannage</b>	<b>04 77 27 07 20</b>
<b>E.D.F. Renseignements</b>	<b>04 77 27 43 50</b>
<b>CISE</b>	<b>04 77 65 40 33</b>
<b>ÉCOLE PUBLIQUE</b>	<b>04 77 27 83 48</b>

### MEDECINS DE FEURS

**STANDARD MEDECIN DE GARDE : 04 77 27 02 02**

<b>Dr Jacques MOULARD</b>	<b>04 77 27 51 65</b>
<b>Dr Françoise WILHEM NENOT</b>	<b>04 77 27 00 34</b>
<b>Dr Jean Luc BRUNET</b>	<b>04 77 27 02 94</b>
<b>Dr Jacques PETIT et Dr Jean Paul JURINE</b>	<b>04 77 26 05 17</b>
<b>Dr Sylvie FAIVRE et Dr Christine COQUELET</b>	<b>04 77 27 04 80</b>
<b>Dr J-Pierre SOCIAS</b>	<b>04 77 27 05 33</b>
<b>Dr Laure GAUTHIER LAMBERT</b>	<b>04 77 27 05 50</b>
<b>Dr Philippe PEYRARD &amp; Dr Frédéric VOIRIN</b>	<b>04 77 27 02 98</b>

\*\*\*\*\*

<b>Monsieur le Maire</b>	<b>04 77 27 82 80</b>
<b>Monsieur le Premier Adjoint</b>	<b>04 77 27 81 93</b>
<b>MAIRIE DE PONCINS</b>	<b>Téléphone : 04 77 27 80 09</b>
	<b>FAX : 04 77 27 86 94</b>

#### **HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

<b>Lundi</b>	<b>:</b>	<b>15 H - 17 H</b>
<b>Mardi</b>	<b>:</b>	<b>15 H - 18 H</b>
<b>Jeu</b>	<b>:</b>	<b>15 H - 17 H</b>
<b>Vendredi</b>	<b>:</b>	<b>15 H - 19 H</b>

**En couverture : Les cinq paires de jumeaux de l'école : Amandine et Cathy VILLE, Manon et Estelle AUDRAIN, Fanny et Julien BROSSARD, Bérénice et Gauthier CHAVARIN, Claudine et Joseph CHAUVÉ.**

Bulletin édité par la Mairie de Poncins  
Directeur de la Publication : J. Duché